



« Initiative 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat »



Document Consortium 6-3

6^{ème} Réunion du Consortium

Jeudi 10 Décembre 2020

12h00 à 14h00

Online via ZOOM

Rapport d'activité du Bureau en 2020

En 2020, le Bureau a tenu 7 réunions (3 et 27 février, 17 avril, 25 mai, 7 septembre, 26 octobre et 30 novembre) sous la présidence du Dr Ibrahim MAYAKI, et avec l'assistance du Secrétaire exécutif, Paul LUU, par visio conférence. Tous les collègues étaient représentés par le titulaire ou le suppléant.

Les principaux sujets suivants ont été discutés et les décisions prises :

1. Nouveaux partenaires et membres pour rejoindre l'initiative

Le secrétaire exécutif a fourni une liste de pays et d'organisations intéressés à rejoindre l'initiative et qui ont soumis une demande complète pour se faire. Tous les documents relatifs aux nouvelles applications ont été téléchargés sur la plateforme collaborative (version 2.0 sous Confluence). En outre, le Secrétariat exécutif a mis à la disposition de tous les membres du Bureau une synthèse de toutes les candidatures complètes reçues avec un court paragraphe résumant les activités du candidat.

Sur la base des informations fournies, le Bureau a validé toutes les candidatures présentées par le Secrétariat.

Depuis la cinquième réunion du Consortium à Madrid en décembre 2019, le Bureau a validé une liste de **120 nouveaux partenaires dont 46 nouveaux membres** au cours de l'année 2020.

Le tableau suivant résume la situation :

	Partenaires	Parmi lesquels Membres
<i>Etats et Collectivités</i>	2	2
<i>Organisations Internationales</i>	3	2
<i>Banques / Fonds de Développement</i>	0	0
<i>Fondations</i>	0	0
<i>Organisations de producteurs</i>	11	7
<i>Instituts de Recherche et Universités</i>	9	6
<i>Société civile - ONG</i>	46	29
<i>Organisations à but lucratif ou commercial</i>	49	
Total 2020 pour le Bureau	120	46

2. Sélection des deux derniers membres du CST

Après la nomination à Madrid (décembre 2019) par le Consortium de 2 nouveaux membres (le **Professeur Budiman MINASNY** d'Australie et le **Professeur Saïdou Nourou SALL** du Sénégal) sur la liste des 4 proposés par le Bureau, du fait que cette liste ne répondait pas à la sous-représentation des compétences socio-économiques, le Secrétariat Exécutif a dû procéder à un nouvel appel à candidatures spécifiquement réservé aux socio-économistes et/ou économistes, début janvier 2020, jusqu'au 14 février 2020 (minuit),

Malgré la prolongation de cet appel jusqu'au 31 mars 2020, seules six candidatures (3 femmes et 3 hommes, dont 4 d'Europe, 1 d'Amérique latine et 1 d'Amérique du Nord) ont été reçues et soumises au Comité de Sélection Ad hoc qui avait été nommé par le Bureau au cours du second semestre 2019

afin de procéder à la sélection des candidats pour pourvoir les quatre postes vacants. Ce comité a donc donné son avis, a classé les candidats par ordre de préférence et a ainsi pu établir une liste restreinte de 3 candidats.

Lors de sa réunion du 25 mai, le Bureau, tenant compte de la composition actuelle du CST (12 membres sur 14 - 6 femmes et 6 hommes - 2 d'Afrique, 3 d'Asie, 2 d'Océanie, 3 d'Europe, 1 d'Amérique du Sud, 1 d'Amérique du Nord) et souhaitant préserver l'équilibre "homme-femme" et "origine géographique", a sélectionné les deux candidats suivants, qui ont été proposés pour validation au Consortium des membres :

- **Professeur (Mme) Consuelo VARELA-ORTEGA** (Espagne)
- **Dr Alejandro FUENTES ESPINOZA** (Chili)

Cette validation par le Consortium s'est faite par voie électronique sur proposition du Bureau.

3. Animation au sein de chaque collège du Forum et élaboration du plan stratégique

Dans le cadre de l'animation au sein de chaque collège, parmi les tâches auxquelles le Bureau a été particulièrement associé tout au long du premier semestre 2020, figure l'élaboration conjointe du Plan Stratégique avec le Secrétariat exécutif. Grâce aux interactions de chacun des membres du Bureau avec le collège dont il est le représentant, plusieurs itérations ont été possibles avec les membres de l'Initiative.

Le calendrier suivant a été suivi par le Bureau :

- fin janvier : **version 0.0** du Plan Stratégique a été proposé par le Secrétariat Exécutif sur la base des documents fondateurs de l'Initiative et de ses activités depuis sa création.
- Le Bureau a travaillé le 3 février 2020 sur cette première version 0.0 qu'il a pu modifier (à ce stade, il s'agissait de la vision, la mission, l'ambition, les principes généraux et les objectifs), cela a conduit à l'élaboration de la **version 1.0** incluant tous les objectifs proposés pour chaque but.
- Lors de sa réunion du 27 février, le Bureau a modifié la version 1.0 en **version 1.1**.
- Concertation avec les collèges par l'intermédiaire des membres du Bureau représentant ces mêmes collèges de début mars au 26 avril 2020. Pour information, le tableau ci-contre indique le nombre de propositions de commentaires et d'amendements à la version 1.1 du Plan Stratégique reçues par le Secrétariat Exécutif au cours de cette période.
- Toutes les propositions faites par les collèges et reçues jusqu'au 19 mai, suite à la réunion du Bureau du 17 avril, ont permis l'élaboration de la **version 1.2** du Plan Stratégique.
- Sur cette base, le Secrétariat Exécutif a procédé à des arbitrages afin de consolider les différentes propositions et de préparer la **version 1.3**.
- Lors de sa réunion du 25 mai (la quatrième réunion sur le Plan Stratégique), le Bureau a revu, amendé et validé la version 1.3 afin de préparer la **version finale 2.0** proposée pour approbation par le Consortium des membres.

Collège	nb
Etats et Collectivités	4
Organisations Internationales	1
Instituts de Recherche et Universités	19
Organisations de producteurs	6
Société civile - ONG	5
Organisations à but lucratif ou commercial (<i>non pris en compte à ce stade</i>)	3
Total nb propositions	38

La consultation électronique du Consortium des membres a été conduite du 29 mai au 15 juin sur la version 2.0 du Plan stratégique, avec un choix entre "je suis d'accord" et "je n'ai pas de position". Les résultats de cette consultation montrent un résultat de 25% des membres votants sur un total de 221 membres à ce moment. Le Plan stratégique a donc été validé.

4. Adaptation de la présidence de l'Initiative pour en faire une présidence de type "troïka".

Au cours des premières années de l'Initiative, le Secrétariat Exécutif a rencontré quelques difficultés liées à l'indisponibilité du Président ou du Vice-président pour certaines réunions importantes. Le

Secrétariat a donc proposé au Bureau de valider le principe d'une évolution de la Présidence ou de l'Initiative en introduisant le principe d'une troïka. Dans ce système, la présidence est assurée par un groupe de 3 personnalités élues par le Consortium des Membres, dont les fonctions alternent entre le Vice-Président entrant, le Président et le Vice-Président sortant. Le mandat est de 3 fois 2 ans afin d'assurer, d'une part, la continuité de l'action et, d'autre part, une relative stabilité de la présidence. Ce système, validé sur le principe par le Bureau, serait mis en place à partir du 1er janvier 2021, après approbation finale par le Consortium des membres. Dans ce cas :

- le Président en fonction au 31 décembre 2020 deviendrait le Vice-Président sortant pour deux ans ;
- le Vice-Président deviendrait le Président en exercice pour deux ans ;
- un nouveau Vice-Président entrant serait élu.

Le Bureau a validé le principe selon lequel, à partir du 1er janvier 2021, un nouveau Vice-Président entrant sera sélectionné et élu par le Consortium, tandis que le Vice-Président actuel en 2020 deviendrait Président, le Président en fonction deviendrait le Vice-Président sortant. Lors de sa validation, le Bureau a également inclus la nécessité d'un mélange d'origine régionale et de collège dans le système de troïka, ainsi qu'une attention particulière à accorder à la question du genre, avec un "équilibre" entre hommes et femmes.

5. Validation du changement d'entité d'accueil du Secrétariat Exécutif à partir du 1er janvier 2021 avec le passage du CGIAR SO à l'Alliance Bioversity International - CIAT.

En juin 2020, l'Organisation du Système CGIAR a informé le Secrétariat Exécutif de son souhait de mettre fin au protocole d'accord concernant l'hébergement du Secrétariat Exécutif de l'Initiative "4 pour 1000" dans ses locaux sur le campus d'Agropolis International. Après une courte enquête, le Secrétariat Exécutif a identifié l'Alliance entre le CIAT et Bioversity International (deux centres de recherche internationaux du Système CGIAR) comme un nouveau partenaire potentiel en tant qu'entité d'accueil. Après validation du principe par le PDG de l'Alliance, la proposition concernant la signature d'un MoA avec l'Alliance pour l'hébergement du Secrétariat Exécutif de l'Initiative "4 pour 1000" en remplacement du MoA avec l'Organisation du Système CGIAR a été faite au Bureau.

Le Secrétariat Exécutif restera à Montpellier dans les mêmes locaux qu'Agropolis International mais avec un passage du CGIAR SO à l'Alliance concernant l'accord d'hébergement administratif. Comme l'Alliance accueille tous les "projets sur le changement climatique" du CGIAR SO, il est logique d'opérer ce transfert. Le Bureau a validé le principe de ce transfert après l'explication du Secrétaire Exécutif, et a permis à la Présidence du Consortium de signer le nouveau protocole d'accord en remplacement de celui en cours qui prendra fin à la fin de l'année 2020 (31 décembre). Le coût financier restera du même ordre de grandeur pour le Secrétariat Exécutif.

6. Conseils sur les dates et les ordres du jour du Forum et du Consortium pour le 4ème jour de l'initiative "4 pour 1000" (9 et 10 décembre 2020 en ligne).

Le Secrétariat Exécutif a proposé les ordres du jour respectifs du Forum des Partenaires et du Consortium des Membres pour la journée de l'Initiative "4 pour 1000" les 9 et 10 décembre qui se tiendra en ligne car aucune COP n'est organisée en 2020 en raison de la CoVid19. Entre deux réunions du Bureau, le Secrétariat exécutif a proposé, afin de donner plus de force à l'ensemble de la journée, qu'un fil conducteur soit retenu : "La santé des sols pour lutter contre le changement climatique dans le contexte d'une santé unique et d'une nécessaire solidarité internationale". Le Bureau a commenté ces ordres du jour et a proposé de donner la parole aux agriculteurs du monde entier dans ce contexte particulier. Avec cet amendement, les deux agendas ont été validés par le Bureau.